



Rejoignez le SE-Unsa

Profitez d'un tarif préférentiel pour toute nouvelle adhésion et bénéficiez dès aujourd'hui des services du SE-Unsa(*).

Du 10 mars au 10 mai
Adhérez au SE-Unsa pour 35€

(* vous serez adhérente jusqu'au 31 août 2021

Je demande à bénéficier de l'adhésion découverte 2021

Nom d'usage :

Prénom :

Nom de naissance :

Née le :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone :

Portable :

Adresse mél personnelle :

Département de rattachement :

Nom et adresse de l'école/l'établissement d'exercice :

.....

Je suis AESH : en CDD en CDI

J'exerce dans le département :

- 21
- 58
- 71
- 89

Mode de paiement : Chèque Prélèvement fractionné(*)

Cotisation AESH : 35€

*J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa,
La cotisation comprend notamment l'abonnement à l'Enseignant pour un montant de 36 € annuel*

Date Signature

Les informations recueillies sont destinées au fichier du SE-Unsa. Elles seront utilisées pour vous donner des informations syndicales susceptibles de vous intéresser. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition en adressant un courriel accompagné d'une pièce d'identité à droit@se-unsa.org

(* autorisation de prélèvement à compléter au verso

A retourner à votre section départementale :

SE-Unsa de la COTE D'OR - 6 BIS RUE PIERRE CURIE - 21000 DIJON

SE-Unsa de la NIEVRE - 15 RUE ALBERT MORLON - 58000 NEVERS

SE-Unsa de la SAONE ET LOIRE - MAISON DES SYNDICATS - 2 RUE DU PARC - 71100 CHALON SUR SAONE

SECTION SE-Unsa de l'YONNE - MAISON DES SYNDICATS - 7 RUE MAX QUANTIN - 89000 AUXERRE

Pour

- ▶ bénéficier d'un suivi personnalisé au cours de votre carrière (mutation, avancement, rendez-vous de carrière) ;
- ▶ trouver un appui, une aide, un soutien grâce aux équipes de proximité ;
- ▶ recevoir des infos utiles, en temps réel (magazine, newsletters...) ;
- ▶ partager des expériences et mutualiser des projets éducatifs et/ou pédagogiques ;
- ▶ profiter des avantages d'un comité d'entreprise.

Rejoignez le SE-Unsa

ADHÉREZ !

NOUS SUIVRE

Notre blog métier :
notremetier.se-unsa.org

Notre blog éducatif :
ecoledeedenain.wordpress.com



@SE_Unsa



seunsa



se-unsa.org

Mandat de Prélèvement SEPA CORE



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-UNSA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-UNSA.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Paiement : Récurrent

Référence Unique Mandat :
(Réservé au créancier)

Veillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RIBx, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur

Vos Nom Prénom (*) :

Votre Adresse (*) :

Code postal (*) :

Ville (*) :

Pays (*) :

Identifiant Créancier SEPA : FR16ZZZ401981

Nom : Syndicat des Enseignants - UNSA

Adresse : 209 Boulevard Saint-Germain

Code postal : 75007

Ville : PARIS

Pays : FRANCE

IBAN (*) :

BIC (*) :

Le (*) :

À (*) :

Signature (*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

N.B. : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



Rejoignez le SE-Unsa

Profitez d'un tarif préférentiel pour toute nouvelle adhésion et bénéficiez dès aujourd'hui des services du SE-Unsa^(*).

Du 10 mars au 10 mai
Adhérez au SE-Unsa pour 35€

(*) vous serez adhérente jusqu'au 31 août 2021

Pour

- ▶ bénéficier d'un suivi personnalisé au cours de votre carrière (mutation, avancement, rendez-vous de carrière) ;
- ▶ trouver un appui, une aide, un soutien grâce aux équipes de proximité ;
- ▶ recevoir des infos utiles, en temps réel (magazine, newsletters...) ;
- ▶ partager des expériences et mutualiser des projets éducatifs et/ou pédagogiques.

NOUS SUIVRE

Notre blog métier :
notremetier.se-unsa.org

Notre blog éducatif :
ecolededemain.wordpress.com



ADHÉREZ !

Le  adhérent·e

Comité d'entreprise : le ministère n'en a pas, le SE-Unsa vous l'offre !

Des centaines de réductions incluses dans votre cotisation

(billetterie, vacances, loisirs, presse, shopping, services).

Une raison de plus pour nous rejoindre !

